

Sommaire

1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS

- 1.1 Nota: gestion sélective des déchets de chantier.
- 1.2 Nota: visite des lieux.
- 1.3 Nota: études et plans d'exécution.

2 ASCENSEUR PMR

- 2.1 ASCENSEUR
- 2.2 CROCHET ASCENSEUR
- 2.3 ECHELLE DE FOSSE

3 MAINTENANCE

- 3.1 CONTRAT TYPE NORMAL
 - 3.2 CONTRAT TYPE COMPLET
-

1 GENERALITES COMMUNES A TOUS LES LOTS

1.1 **Nota: gestion sélective des déchets de chantier.**

Il est rappelé que les déchets de chantier de toutes natures feront l'objet d'un tri sélectif.

Les entreprises chargées de travaux de démolition et de dépose assureront le triage et l'évacuation de leurs déchets et gravois de toutes natures dans les décharges adaptées compris tous frais de tri, de transport et de décharge. Les bordereaux de suivi de déchets seront remis au Maître d'œuvre.

Pour les déchets autres que ceux en provenance des démolitions et dépose, chaque entreprise assurera le triage sélectif des déchets et stockage dans les bennes ou conteneurs prévus à cet effet sur les aires de stockage. Il en assurera le coût de l'élimination au travers de la gestion « prorata ». Le titulaire du lot n° 01 Gros œuvre Maçonnerie est chargé de l'organisation matérielle et de la rotation des bennes de chantier.

Catégorie de déchets :

Les déchets sont classés en 3 grandes catégories :

- Déchets dangereux (D).
- Déchets ménagers et assimilés (D.M.A).
- Déchets inertes (I).

Ce qu'il ne faut pas faire :

- Brûler les déchets sur les chantiers (loi 61-842 du 2 août 1961 et 92-646 du 13 juillet 1992).
- Abandonner ou enfuir des déchets quels qu'ils soient, même « inertes », dans des zones non contrôlées administrativement comme par exemple des décharges sauvages ou les chantiers.
- Mettre en centre de stockage de classe 3 des déchets non « inertes » (loi 92-646 du 13 juillet 1992).
- Laisser les déchets spéciaux sur le chantier.

Ce qu'il faut faire :

Séparer les 4 types de déchets suivants :

- Déchets inertes.
- Déchets industriels banals autres que les emballages.
- Déchets d'emballages.
- Déchets industriels spéciaux.
- Valoriser les déchets d'emballages.

Le tri sera effectué au plus près des sources de production.

Le titulaire du présent lot s'acquittera de son obligation de tri sélectif en déposant leurs déchets pré-triés dans les bennes prévues à cet effet sur une aire spécifique.

Le stockage des déchets se fera :

- Soit en benne ouverte (benne bateau ou benne avec porte) d'une hauteur qui permette la vidange aisée des déchets.
- Soit en benne fermée avec couvercle ou conteneur pour les déchets spéciaux (pour éviter le surcoût d'élimination d'eau souillée).
- Soit en benne fermée ou bâchée pour les déchets que les intempéries prolongées pourraient rendre impropres à la valorisation.
- Soit en big bag (conteneur souple).
- Soit autres (fûts, conteneur pour les métaux non ferreux par exemple).

Caractéristiques des conteneurs et bennes :

Sur la zone d'entreposage des déchets seront au minimum présents :

- Un conteneur pour les déchets dangereux (D) (pots de peinture, résidus de colle, emballages divers de produits toxiques).
- Une benne destinée aux matériaux mélangés non valorisables ou souillés destinés à la décharge de classe 2 (plaques de plâtre polystyrène, etc...).
- Une benne pour la ferraille.
- Une benne pour les déchets inertes ou assimilés (gravats, carrelage, béton, plâtre, etc...).

- Une benne pour les déchets ménagers et assimilés (DMA) valorisables (bois, carton, housse plastiques en polyéthylène, film polyane, polystyrène, PVC, etc...).

1.2 **Nota: visite des lieux.**

L'Entrepreneur pourra se rendre sur place pour observer en détail l'environnement du chantier.

Il chiffrera les présents articles en fonction de ses observations et de ses connaissances techniques et professionnelles.

1.3 **Nota: études et plans d'exécution.**

Afin de garantir une parfaite réalisation suivant règles et normes en vigueur, l'entreprise aura à sa charge l'étude d'exécution (calculs et plans de réalisations).

L'entreprise fournira tous détails nécessaires à la réalisation de ces travaux (montant des études implicitement prévues dans les prix unitaires).

2 ASCENSEUR PMR

Limites de prestations :

A la charge du présent lot :

- Cotes de réservation, plans d'exécution....
- Percements, trous.. non prévus au lot GO
- Protection de la trémie durant le chantier
- Protection des ouvrages
- Essais de mise en service
- Certificat de conformité établi par Bureau de Contrôle
- Maintenance durant la première année de service

A la charge du lot GO :

- Cuvette
- Parois de gaine avec réservations portes palières
- Feuillures de sol
- Ventilation statique haute

A la charge du lot Electricité :

- Alimentation électrique triphasé
- Alimentation téléphonique

A la charge du lot Plâtrerie Peinture :

- Peinture des portes palières, encadrement...

2.1 **ASCENSEUR**

Caractéristiques :

- Ascenseur sans local machinerie de type I
- Installation dans gaine maçonnée (au lot GO)
- Certifié ISO 90001 Module H/Examen CE
- Charge Utile 450kg, 6 personnes – Norme PMR
- Entraînement électrique à variation de fréquence (gearless)
- 3 niveaux à desservir (0/1/2)
- 1 face de service
- Course en. 8.30m
- Trémie 1.50m x 1.50m – Cuvette 1.10m

- Local machinerie intégré à la gaine en partie haute
- Courant 380 Tri + N

Machinerie :

- Ensemble moteur de type gearless intégré dans la gaine d'ascenseur
- Entraînement à adhérence sans huile
- Moteur de type adhérence avec poulie d'entraînement, frein, câbles de motorisation
- Installation sur châssis métallique rigide isolé de la gaine par des plots antivibratoires

Moyens de secours :

- Système de triphonie main libre avec numérotation automatique
- Liaison avec le centre de télésurveillance 7j/7j et 24h/24h (ligne téléphonique dédiée au lot Electricité)

Manceuvre :

- En cabine :
 - Bouton par étage desservi
 - Bouton de réouverture de porte
 - Bouton de fermeture de porte
 - Indicateur de position et de direction
 - Téléphone mains libres
 - Cellule de protection
 - Synthèse vocale
 - ...
- Sur paliers :
 - Platine de commande inox brossé
 - Bouton d'appel avec led lumineux
 - Indicateur de sens et d'étage

Cabine :

- Dimension 1.00m x 1.25m x 2.10m
- Parois stratifiées
- Seuil inox brossé
- Sol souple (au présent lot)
- Eclairage intégré au plafond
- Eclairage de secours
- Main courante, miroir
- ...

Arcade :

- En profils assemblés de façon rigide
- Traverses équipées de coulisseaux adaptés aux guides utilisés
- Double parachute de sécurité
- ...

Portes palières :

- Ouverture télescopique à 2 vantaux finition pré-peinte, passage libre 0.90m
- Poutre de suspension en partie haute
- Suspensions, Patins de guidage...
- Calfeutrement cf
- Capotage embrasure béton en tôle idem portes
- ...

Porte cabine :

- Ouverture télescopique à 2 vantaux en inox brossé, passage libre 0.90m
- Poutre de suspension en partie haute
- Suspensions, Patins de guidage...
- ...

- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Localisation :

Ascenseur PMR

Suivant plans Architecte.

2.2

CROCHET ASCENSEUR

Fourniture et mise en œuvre d'un anneau de manutention ø50mm intérieur, force prévisible de 15000N, à mettre en place sur un IPN en plafond de la gaine d'ascenseur

- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Localisation :

Ascenseur PMR

Suivant plans Architecte.

2.3

ECHELLE DE FOSSE.

Fourniture et pose d'une échelle en alu à fixer contre paroi pour accès fond de fosse – Ht 1.10m

- Tous détails et autres sujétions d'exécution pour une parfaite réalisation.

Localisation :

Ascenseur PMR

Suivant plan Architecte.

3

MAINTENANCE

En complément de l'offre de fourniture et pose de l'ascenseur, l'entreprise fournira le coût annuel de la maintenance technique concernant les conditions d'entretien de l'ascenseur

3.1

CONTRAT TYPE NORMAL

3.2

CONTRAT TYPE COMPLET
